

De : **jean-marie brousmiche**

Date : 23 mai 2018 à 11:24

Objet : Re: img024 (2).jpg

À : Close Philippe <[Philippe.Close@brucity.be](mailto:Philippe.Close@brucity.be)>

Monsieur le Bourgmestre,

Bonjour.

J'ai pris bonne note de votre réponse pour laquelle je vous remercie.

Elle indique votre souci de sauvegarder le dialogue positif avec vos concitoyens.

Comme petit fils d'un Président de Tribunal à Elisabethville en 1930, ardent défenseur des droits, et le fils d'un ancien officier de la Force Publique, Délégué National des Anciens Combattants Congolais à titre bénévole jusqu'en 2000, dont les qualités d'homme ont été soulignées maintes fois depuis sa campagne en Abyssinie en 1941, je suis extrêmement attaché aux trois valeurs qu'ils nous ont transmises : Patriotisme, Devoir et Courage.

A ces titres et selon mes convictions personnelles ainsi que de mon passé vécu au service d'un peuple soumis aux dictats que vous connaissez, mon devoir est de défendre la Belgique attaquée sur le front de son histoire et notamment de son histoire coloniale.

Également Patriote, je pense que vous, également, comme élu de la Nation, vous savez ce que cela signifie, puisque vous avez prêté serment au Roi.

La décision prise sous votre présidence ne me semble pas être cohérente avec ces trois valeurs. Les conseillers qui ont pris cette décision n'en ont pas tenu compte également. C'est grave.

Vous me répondez :

**"Cette décision a été prise à l'unanimité du Conseil communal du lundi 23 avril".**

Exact, mais cette unanimité "stalinienne" cache une lâcheté politique.

Vous auriez du avoir le courage de dire "non" à ces quelques excités, inciviques si Belges, ou indésirables en Belgique puisqu'ils ne respectent pas les Belges qui les accueillent.

Vous soulignez : **" sur base du rapport de la commission Parlementaire chargée de déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba de 2001".**

Les circonstances tragiques de la mort de Lumumba mais aussi de centaines de Belges et de milliers de Congolais, dont il est directement responsable, sont une chose, ses mérites en sont une autre. La Commission d'enquête ne les a pas établis, à ma connaissance. et pour cause, il n'y en a aucun.

Vous précisez : **"L'objectif visé est avant tout la réconciliation des mémoires opposées pour restaurer la confiance en un avenir commun "**.

Si l'objectif visé est louable, la stratégie mise en œuvre ne permettra pas de l'atteindre.

en effet, les mémoires respectives ne peuvent être réconciliées pour le simple motif que cela est impossible. On peut essayer de réconcilier des personnes vivantes et de bonne volonté mais pas leurs mémoires puisqu'elles sont basées sur des expériences différentes dans des contextes différents. Quant à restaurer la confiance dans un avenir commun, ce n'est pas en honorant Lumumba, premier ministre éphémère, coupable d'insultes aux Belges et à leur Roi le 30 juin 1960, qu'elle se développera.

Il y a plusieurs options possibles, il ne m'appartient pas de les formuler, par contre, c'est incontestablement le votre.

Gardant l'espoir d'une nouvelle réflexion au sujet de cette décision, je formule le vœux que votre collègue se ressaisisse rapidement et que vous vous montriez dignes de vos devoirs de patriote.

Vous remerciant pour votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, en mes sentiments de patriote convaincu et fier de l'être .., fidèle à mes aïeux.

Jean Marie Brousmiche